

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 62 (1948)
Heft: 1

Artikel: Les armoiries du diocèse de Lugano et de ses évêques-administrateurs
Autor: Lachenal, L. Dupont
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744693>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les armoiries du Diocèse de Lugano et de ses Evêques-Administrateurs

par le Chanoine L. DUPONT LACHENAL, St-Maurice.

Les armoiries des évêques du Tessin sont déjà connues. Notre intention est de les présenter ici ensemble, dans leur forme officielle, et de chercher s'il est possible de déterminer plus exactement les armes de ce Diocèse.

ARMOIRIES DU DIOCÈSE



Fig. 56.
Sceau de Lugano, 1791.

Lorsque M. Jean Grellet, alors président de la Société Suisse d'Héraldique, attirait, en 1912, l'attention des héraldistes sur les armoiries des Diocèses de la Suisse, celui de Lugano paraissait démunie de tout blason connu¹⁾. L'Evêché de Sion qui, selon M. Grellet, n'avait pas non plus d'armes bien définies, a fait depuis l'objet de nouvelles recherches et possède ses armes propres²⁾. Quant au Diocèse de Lausanne et Genève, il a reçu en 1924 une nouvelle organisation comportant l'érection de la Collégiale St-Nicolas de Fribourg en Cathédrale et l'adjonction du titre de Fribourg aux titres précédents ; aussi Mgr Besson modifia-t-il ses armes pour y introduire celles de sa nouvelle Cathédrale, qu'a conservées Mgr Charrière³⁾. Les armoiries de la Cathédrale de Fribourg ont, en effet, leur place légitime à la suite de celles des deux anciennes Cathédrales de Lausanne et de Genève, car les armes aux deux ciboires ou aux deux clefs ont été pareillement d'abord les armes des deux Cathédrales et de leurs Chapitres avant d'être celles des deux Evêchés et des deux Diocèses.

Il est donc souhaitable que Lugano adopte aussi les usages héraldiques des autres Diocèses suisses, car si le titre épiscopal proprement dit (*Episcopus Luganensis*) est uni au titre de Bâle et porté par l'évêque de Bâle résidant à Soleure, le Canton du Tessin forme cependant depuis 1888 un véritable Diocèse ayant à sa tête un Administrateur apostolique possédant le caractère épiscopal ; la Collégiale St-Laurent de Lugano fut érigée alors en Cathédrale avec son Chapitre et devint le chef-lieu du nouveau Diocèse⁴⁾.

¹⁾ A H S 1912, p. 202 ; 1913, pp. 203-205.

²⁾ A H S 1916, pp. 83-84 ; 1942, pp. 84-85 ; *Armorial Valaisan* 1946, p. 246. Mgr Victor Biéler, Evêque de Sion, porta d'abord ses armes personnelles seules ; il les a par la suite écartelées avec les armes de son Siège épiscopal.

³⁾ A H S 1935, pp. 101-103 ; 1947, pp. 117-118.

⁴⁾ D H B S IV, pp. 601-603. Les Evêques-Administrateurs apostoliques de Lugano ont tous les droits des autres Evêques ; Mgr Bacciarini fut naguère Doyen de l'Episcopat suisse.

Au cours d'un des derniers entretiens que nous eûmes avec le très regretté Frédéric-Théodore Dubois, celui-ci nous manifestait son désir de voir le Diocèse de Lugano adopter un blason, désir d'autant plus justifié que la Bulle d'érection du Diocèse de Lugano, du 7 septembre 1888, prévoit expressément que l'Evêque-Administrateur apostolique et son Chapitre auront leur sceau comme toutes les autres Eglises cathédrales¹⁾.

M. Dubois n'avait pas manqué de remarquer que presque tous les évêques qui ont administré le Tessin ont tenu à rappeler dans leurs armes celles de ce

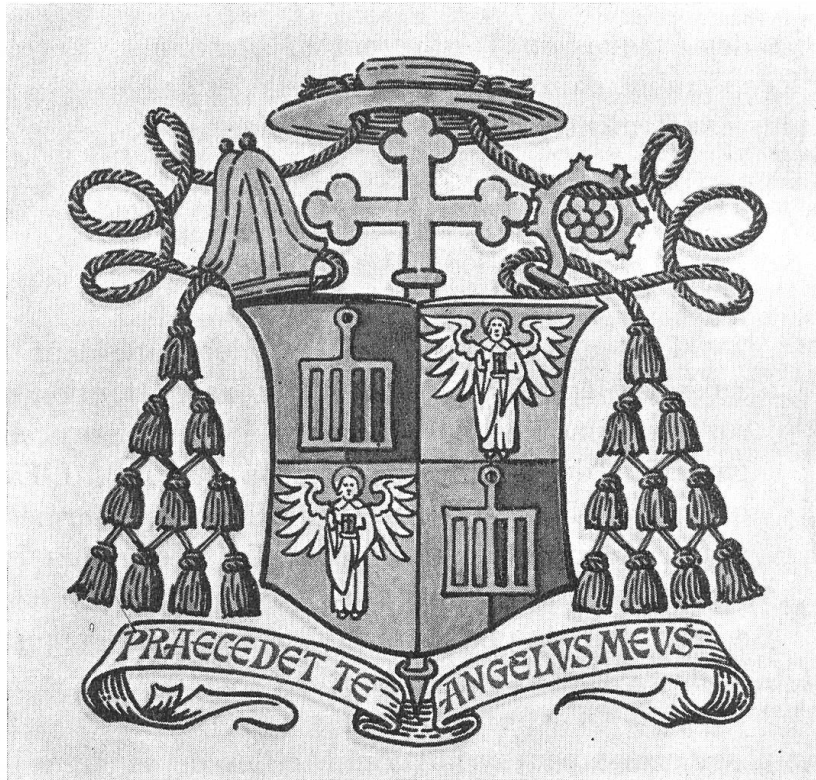


Fig. 57. Armes de Mgr Angelo Jelmini, écartelées avec le gril de S. Laurent sur les couleurs tessinoises interverties.
(Dessin de Hans Lengweiler, Lucerne.)

Canton. Le premier, Mgr Lachat, écartelait les armes cantonales (aux I et IV) avec les siennes²⁾ ; Mgr Molo chargeait ses armes familiales d'un petit écusson aux armes tessinoises³⁾ ; les couleurs du Canton, interverties, formaient le champ des armes de Mgr Bacciarini⁴⁾ ; enfin, l'évêque actuel, Mgr Jelmini, porte en chef les couleurs du Tessin, également interverties⁵⁾.

Avec M. Dubois, on conclura de là que les Administrateurs apostoliques du Tessin ont bien manifesté l'intention de mettre dans leurs armes un élément impersonnel et permanent, en d'autres termes d'adopter un signe héraldique représentant le territoire de leur juridiction. Ce signe, Mgr Lachat, Administrateur apostolique

¹⁾ *Synodus Dioecesis Luganensis* 1910, art. 166 et 186. — Il est si normal que le Diocèse de Lugano ait ses armoiries comme les autres Diocèses de notre pays, que le *Dictionnaire géographique de la Suisse* lui a attribué, à tort, les armes de Mgr Peri-Morosini, évêque régnant lors de la publication de cet ouvrage (t. V, 1908, p. 305).

²⁾ Lienhard-Riva : *Armoriale Ticinese* 1945, pp. 219-220.

³⁾ *Arm. Tic.* pp. 276-277.

⁴⁾ *Arm. Tic.* pp. 18-19.

⁵⁾ *Arm. Tic.* pp. 218-219.

de 1884 à 1886, le chercha dans les armes du Canton. S'il avait vu lui-même la création du Diocèse et l'érection de l'église St-Laurent de Lugano en Cathédrale, il s'en serait peut-être inspiré pour créer des armes diocésaines. Mgr Molo suivit son exemple, comme d'ailleurs Mgr Bacciarini et Mgr Jelmini qui, eux, ont interverti les couleurs : sans doute fut-ce pour différencier les armes diocésaines des armes cantonales, car celles-ci ne sauraient être portées telles quelles par une autre autorité que le Canton. On se rappellera que Mgr Yenni et Mgr Marilley avaient aussi primitivement écartelé les armes de l'Evêché de Lausanne avec celles du Canton de Genève, erreur qui fut corrigée par la suite ¹⁾.

Les couleurs tessinoises, même interverties, demeuraient, aux yeux de M. Dubois, insuffisamment propres à signifier le Diocèse de Lugano. Aussi, tout en les conservant comme champ, par respect d'une tradition déjà vieille de soixante années, cherchait-il un « meuble » apte à représenter le Diocèse ²⁾. Il songea d'abord à charger les couleurs tessinoises de deux crosses, posées en pal ou croisées en sautoir, qui rappelleraient soit l'origine du Diocèse, formé de territoires détachés des deux Diocèses de Côme et de Milan, soit la situation actuelle, où l'on voit l'évêque de Bâle porter le titre honorifique de Lugano tandis qu'un autre évêque administre réellement le Diocèse tessinois. Cette solution aurait cependant quelque chose d'un peu artificiel ; elle pourrait aussi comporter quelques inconvénients graphiques si l'on considère que déjà l'Evêché de Bâle porte une crosse d'un type spécial (faudrait-il reprendre ce type dans la solution envisagée ?), l'Evêché de Sion une crosse et un glaive passés en sautoir, et l'Evêché de Lausanne un parti avec deux ciboires posés en pal.

Une solution plus simple nous paraît meilleure (nous en avons discuté avec M. Dubois, mais la mort de notre collègue ne nous a pas permis de la mettre au point ensemble). On connaît en effet un sceau de Lugano figurant sur un document daté du 4 août 1791 ; ce « sceau ou timbre gravé sur bois ou sur métal » représente saint Laurent, Patron de la Collégiale, aujourd'hui Cathédrale de Lugano : le saint s'appuie sur son gril et est flanqué des initiales S L (*Sanctus Laurentius*) ³⁾ (fig. 56). On ne saurait donc mieux faire que de conserver l'attribut iconographique du Patron de la Cathédrale et du Diocèse de Lugano ⁴⁾, et de le poser sur les couleurs tessinoises interverties (fig. 57 et 58) : ainsi se trouvent respectées soit la tradition inaugurée par les évêques en 1884 et conservée depuis lors, soit la tradition de l'Eglise luganaise représentée par le sceau de 1791. Il faudrait dès lors définir les armes du Diocèse de Lugano : *parti d'azur et de gueules, au gril de S. Laurent d'or brochant.*

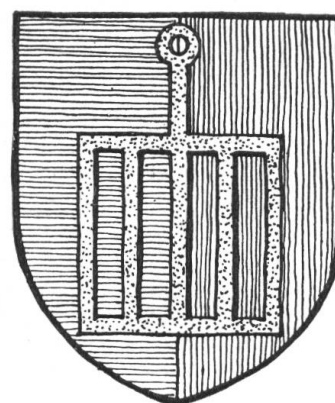


Fig. 58. Le gril de S. Laurent sur les couleurs tessinoises interverties.

¹⁾ A H S 1910, pp. 122-123.

²⁾ L'Evêché de Lausanne porta d'abord un coupé ou un chef, sans meuble, comme il appert des sceaux du XIV^e siècle ; Stumpf indique aussi pour l'Evêché de Sion un parti. Néanmoins, ces Evêchés ont, par la suite, adopté des armes avec meubles, comme les autres Eglises épiscopales, abbatiales et prévôtales de Suisse.

³⁾ A H S 1931, pp. 186-187 ; 1932, p. 90.

⁴⁾ On peut noter pareillement que le Diocèse de Genève a dans ses armes les deux clefs, attribut de Saint Pierre, son Patron ; l'Evêché de St-Gall a relevé les armes de l'ancienne Abbaye, soit l'ours de Saint Gall ; l'Abbaye d'Einsiedeln porte les deux corbeaux de Saint Meinrad.

ARMOIRIES DES ÉVÊQUES-ADMINISTRATEURS

1. Eugène **Lachat**, né le 14 octobre 1819 à Montavon (Jura bernois) ; nommé évêque de Bâle avec résidence à Soleure 1863, est sacré à Soleure le 30 novembre de cette année par Mgr André Raess, évêque de Strassbourg ; exilé de Soleure par le Kulturkampf, Mgr Lachat établit sa résidence à Lucerne 1873 ; puis il fut nommé premier Administrateur apostolique du Canton du Tessin et archevêque titulaire de Damiette (Egypte) avec privilège du pallium le 18 décembre 1884. Sa résidence fut fixée à Balerna, et il prit possession de sa charge à Bellinzone le 1^{er} août 1885. Il fut aussi assistant au trône pontifical et comte romain, et mourut le 1^{er} novembre 1886 à Balerna.

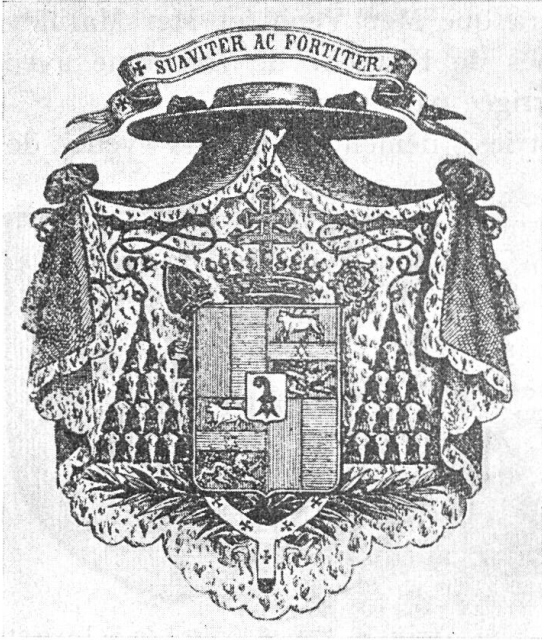


Fig. 59. Armes de Mgr Eugène Lachat.

son d'argent à la crosse de Bâle de gueules (Evêché de Bâle).

Devise : SUAVITER AC FORTITER¹⁾.

On remarquera le pallium sous l'écu et la croix archiépiscopale à double croisillon (fig. 59).

2. Vincenzo **Molo**, né le 31 mai 1833 à Bellinzone ; nommé Administrateur apostolique du Tessin (de Lugano à partir de 1888) et évêque titulaire de Gallipoli (Dardanelles) le 20 septembre 1887, sacré à Bellinzone le 2 octobre suivant par le futur cardinal Gaspard Merillod, alors évêque de Lausanne et Genève, et intronisé le 9 octobre ; assistant au trône pontifical et comte romain 1895 ; mort le 15 mars 1904 à Lugano.

Armoiries : de gueules à la fasce d'azur chargée à sénestre d'une barque (d'argent ?) et d'un rameur (au naturel ?) brochant sur le chef et voguant vers un môle d'argent à dextre, surmontée d'un château à deux tours d'argent et ouvert du champ en chef, et accompagnée d'une fasce ondulée d'argent en pointe (variante des armes familiales) ; un écusson parti de gueules et d'azur (armes du Tessin) brochant sur la fasce et la pointe.

Devise : FIDES ET CARITAS²⁾ (fig. 60).



Fig. 60. Armes de Mgr Vincenzo Molo.

3. Alfredo **Peri-Morosini**, né le 12 mars 1862 à Lugano ; nommé Administrateur apostolique de Lugano et évêque titulaire d'Arca (Arménie) le 24 mars

¹⁾ Cf. Sap. VIII, 1.

²⁾ Cf. principalement I Thess. V, 8.

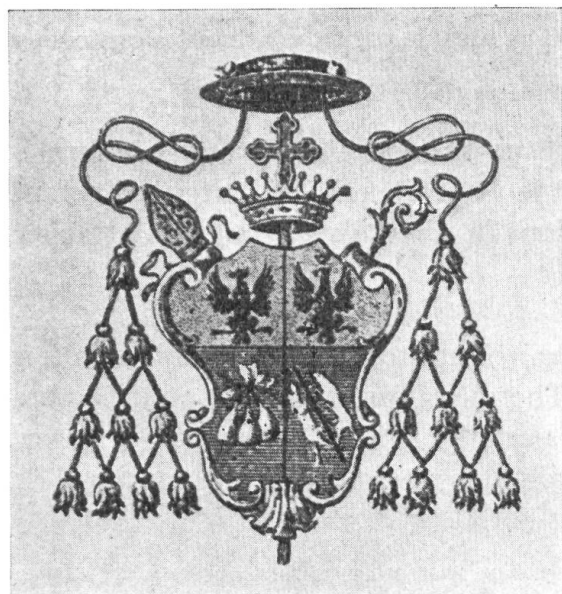


Fig. 61. Ecu de Mgr Alfredo Peri-Morosini, aux armes Peri et Morosini.



Fig. 62. Ecu de Mgr Alfredo Peri-Morosini, aux armes Morosini seules.

1904, sacré à Rome le 17 avril suivant par le cardinal Raphaël Merry del Val, et intronisé le 24 avril ; assistant au trône pontifical et comte romain 1906 ; il démissionne de Lugano le 29 décembre 1916 avec effet au 31 janvier 1917 ; mort le 27 juillet 1931 à Solcio près Côme.

Armoiries : *parti, au I d'azur à une grappe de trois poires d'or tigées et feuillées de sinople, au chef d'or chargé d'une aigle de sable* (armes de la famille Peri), *au II d'azur au bâton noueux de sinople posé en bande, soutenant deux renards d'argent, le second renversé, marchant à dextre, au chef d'or chargé d'une aigle de sable couronnée d'or* (armes de la famille Morosini¹). Le prélat a porté aussi les deux blasons écartelés ou chacun séparément.

Devise : JUSTITIA ET PAX²) (fig. 61 et 62).

4. Aurelio **Bacciarini**, né le 9 novembre 1873 à Lavertezzo ; religieux de la Congrégation des Servites de la Charité ; nommé Administrateur apostolique de Lugano et évêque titulaire de Daulia (Epire) le 12 janvier 1917, sacré à Rome le 21 du même mois par le cardinal Basilio Pompili, et intronisé le 1^{er} février suivant ; assistant au trône pontifical et comte romain 1921 ; mort le 27 juin 1935 à Soragno près Lugano.

Armoiries : *parti d'azur à la croix latine d'argent chargée d'une couronne d'épines de gueules, mouvant d'une montagne rocheuse d'or* (armes des Servites de la Charité), *et de gueules au pélican*

¹) Le *Dict. géogr. suisse*, V, 305, donne au I les trois poires d'argent, au II le bâton de sable avec deux renards d'argent et l'aigle couronnée de sable.

²) Ps. LXXXIV, 11 ; Rom. XIV, 17.

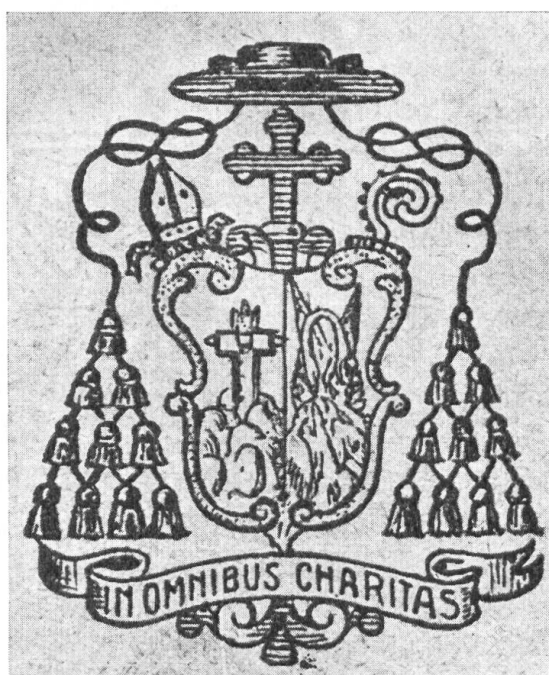


Fig. 63. Armes de Mgr Aurelio Bacciarini.

d'argent avec sa piété, ensanglanté de gueules, sur son nid (au naturel ?) (armes personnelles en corrélation avec la devise). Le champ de l'écu donne ainsi le parti des armoiries cantonales aux émaux intervertis.

Devise : IN OMNIBUS CHARITAS ¹⁾ (devise des Servites de la Charité) (fig. 63).

On pourra remarquer qu'aucune couronne ne surmonte ces armes, conformément au décret du 15 janvier 1915 par lequel le Pape Benoît XV interdisait dans les armes des prélats tout insigne nobiliaire dont la dignité ne serait pas attachée à titre permanent au Siège lui-même.

5. Angelo **Jelmini**, né le 3 novembre 1893 à Muralto ; nommé Administrateur apostolique de Lugano et évêque titulaire de Thermes (Cappadoce) le 16 décembre 1935, fut sacré à Lugano le 2 février 1936 par Mgr Filippo Bernardini, Nonce apostolique en Suisse, et intronisé le lendemain ; assistant au trône pontifical et comte romain 1945.

Armoiries : *d'or à l'ange vêtu de sinople, auréolé d'or, portant un livre de gueules* (armes personnelles en corrélation avec la devise et le prénom du prélat), *au chef parti d'azur et de gueules* (couleurs du Tessin interverties).

Devise : PRAECEDET TE ANGELUS MEUS ²⁾ (fig. 64).

¹⁾ Cf. I Cor. XVI, 24.

²⁾ Exod. XXIII, 23.

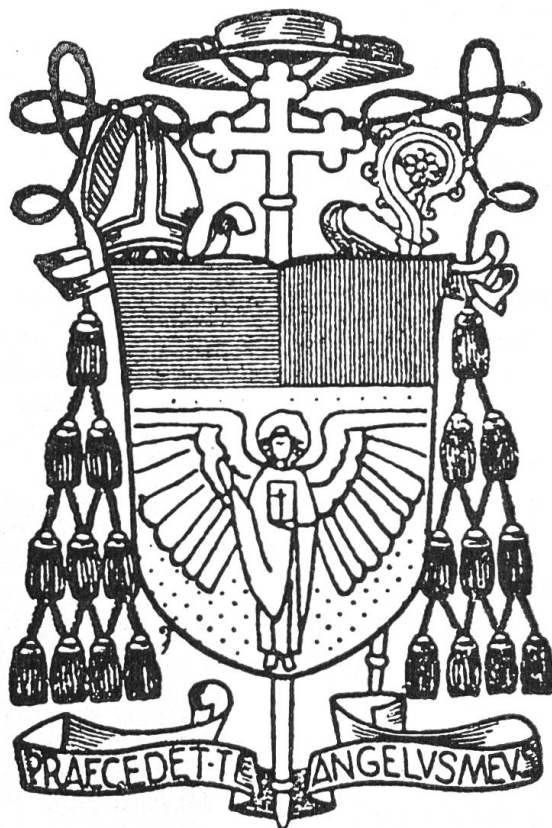


Fig. 64. Armoiries de Mgr Angelo Jelmini avec un chef aux couleurs tessinoises interverties.